

# Journée régionale Produits de santé EHPAD Omédit Centre-Val de Loire :

Présentation de l'ONIC Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse des personnes âgées en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Intervenant :

**Nicodème BEAUDIER**

**Responsable du département de l'efficiencce du système de santé  
ARS Centre-Val de Loire**



# PLAN DE L'INTERVENTION

**Point 1** : Présentation synthétique de l'organisation de la fonction inspection-contrôle au sein de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

**Point 2** : La prise en charge médicamenteuse des patients en EHPAD : présentation de l'analyse des différentes sources d'information de l'ARS sur l'année 2018.

**Point 3** : ONIC Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse des personnes âgées en EHPAD.



## **Point 1** : Présentation synthétique de l'organisation de la fonction inspection-contrôle au sein de l'ARS Centre-Val de Loire

La fonction Inspection-Contrôle en ARS se construit autour des axes structurants suivants :

- **La pierre angulaire** : L'instruction Orientations Nationales d'Inspection-Contrôle de l'IGAS qui arrête les sujets de premier ordre pour le niveau national (instruction transmise aux ARS début décembre), sujets faisant l'objet d'une analyse et d'un choix de déclinaison régionale au regard des réalités du territoire.
- **La régionalisation** : L'analyse de l'ensemble des signaux transmis à l'ARS permettant d'identifier de potentielles thématiques nécessitant une action de l'Agence (Inspections/ Accompagnements) faisant l'objet d'Orientations Régionales d'Inspection Contrôle.
- **La réponse aux obligations juridiques** : réalisation des Obligations Juridiques d'Inspection-Contrôle, inspections prévues par les textes avec des périodicités auxquelles l'Agence est tenue.



## **Point 2 : La prise en charge médicamenteuse des patients en EHPAD : présentation des différentes sources d'information de l'ARS sur l'année 2018**

- Sur l'année 2018, il convient de noter que la thématique de la qualité de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD a fait l'objet d'interpellation de l'ARS via plusieurs voies :
  - Réclamations (9)
  - EIGS (2)
  - Missions d'inspection (4)
- L'analyse des réclamations et des EIGS avec des problématiques liées à la PECM en EHPAD met en lumière les risques suivants :
  - Risques liés au circuit du médicament
  - Gestion des traitements personnels des patients
  - Définition de la stratégie et organisation interne de la politique

| <b>Risques identifiés PECM</b>                       | <b>Nb signaux</b> | <b>Criticité</b> |
|--|-------------------|------------------|
| PECM-Risque lié au circuit du médicament             | 9                 | 31               |
| PECM-Gestion des traitements personnels des patients | 1                 | 4                |
| PECM-définition de stratégie /organisation interne   | 1                 | 2                |
| <b>Total général</b>                                 | <b>11</b>         | <b>37</b>        |

## Point 2 : La prise en charge médicamenteuse des patients en EHPAD : présentation des différentes sources d'information de l'ARS sur l'année 2018

- Sur la partir inspection, les problématiques sont les suivantes :
  - Risques liés au circuit du médicament ;
  - Gestion des traitements personnels des patients ;
  - Définition de la stratégie et organisation interne de la politique ;
  - Mobilisation des ressources ;
  - Evaluation/amélioration.

| RISQUES  | Somme de CRITICITE |
|--|--------------------|
| PECM-Risque lié au circuit du médicament             | 11                 |
| PECM-définition de stratégie /organisation interne   | 5                  |
| PECM-Gestion des traitements personnels des patients | 4                  |
| PECM-mobilisation des ressources                     | 2                  |
| PECM-évaluation /amélioration                        | 1                  |
| Total général  | 23                 |



## Point 3 : ONIC Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse des personnes âgées en EHPAD.

### **Pourquoi l'IGAS a-t-elle proposée l'ONIC sur la qualité et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse des résidents en EHPAD ?**

- Préoccupation majeure compte-tenu de la fragilité du public :
  - 87,7 ans de moyenne d'âge des résidents accueillis en EHPAD (données nationales)
  - Résidents qui présentent en moyenne de 5 à 7 pathologies (données nationales)
  - Résidents qui consomment en moyenne 6,5 médicaments /jour.
  - Dans 1 EHPAD sur 10 au moins 1/3 des résidents consomment 10 molécules ou plus par jour.



## Point 3 : ONIC Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse des personnes âgées en EHPAD.

### **Quel est l'objectif de cette ONIC et comment a-t-elle été construite ?**

- ❖ L'objectif principal de cette ONIC est de lutter contre la iatrogénie médicamenteuse et d'améliorer la qualité et la sécurité de la PECM en EHPAD.
- ❖ ONIC qui a fait l'objet d'une phase expérimentale au sein de trois ARS en préalable à la généralisation, expérimentation qui a permis de structurer la thématique autour :
  - De la réalisation d'une cartographie des risques liés à la PCEM ;
  - De l'identification du processus de prise en charge médicamenteuse des résidents en EHPAD centré sur la personne et non le dispensateur ;
  - D'une priorisation des risques via la mise à disposition des équipes d'inspection d'éléments d'appréciation des situations.



## Point 3 : ONIC Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse des personnes âgées en EHPAD.

### **Pourquoi vous parler des inspections sur la PECM des résidents en EHPAD ?**

- Les outils, qui à ce jour ont été construits pour mener une activité de contrôle, peuvent être rationaliser vous servir comme levier d'analyse du degré de maturité de vos structures sur la PECM.
- Le niveau national a construit une grille d'inspection que nous souhaitons partager avec vous aujourd'hui dans une logique de mise à disposition d'outils à même de vous permettre de mener votre propre diagnostic sur la PECM.



## Point 3 : ONIC Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse des personnes âgées en EHPAD.

La grille d'inspection est structurée autour de 4 items clefs de la PECM :

- La gouvernance
- La prise charge
- La fonction support
- Les relations avec l'environnement

Chacun des items est décliné sous forme d'indicateurs qui servent de fil conducteur à la grille.

15 indicateurs répartis de la manière suivante :



|             | Gouvernance   | Prise en charge  | Fonction support  | Relations environnement  |
|-------------|---|--|---|--|
| Indicateurs | Implication de la direction dans la gestion des risques et le pilotage du programme d'actions | Modalités et pratiques d'évaluation des traitements médicamenteux (concertation, conciliation) | Modalités de prise en compte de la PECM dans le système d'information           | Relations avec les opérateurs impliqués dans l'appui de la PECM en EHPAD (bonnes pratiques et prise en charge) |
|             | Démarche en faveur de l'amélioration de la qualité »  | Modalités et pratiques de prescription et de dispensation                                      | Modalités et pratiques de transport des médicaments et autres produits de santé |  |
|             | Mobilisation des acteurs (CCG) et formalisation des relations (convention)                    | Modalités et pratiques de la préparation des médicaments                                       | Modalités et pratiques de réception, rangement et stockage au sein de l'EHPAD   |  |
|             | Evénements, effets indésirables, alertes ruptures d'approvisionnement                         | Modalités et pratiques d'administration des médicaments »                                      | Dotation pour soins urgents   |  |
|             | Dispositions organisationnelles et ressources humaines  | Surveillance et situations cliniques   |   |  |

Merci de votre attention

